BLG



Clara Chow Avocate-conseil

T 514.954.3178 F 514.954.1905 Montréal <u>CChow@blg.com</u> Publicité et marketing Droit d'auteur Octroi de licences Marques de commerce Propriété intellectuelle

Clara Chow est avocate et agente de marques de commerce. Exerçant dans les deux langues officielles, elle est membre du groupe Droit des affaires spécialisé de BLG.

Clara procède régulièrement à l'analyse approfondie et à la rédaction de diverses ententes commerciales, notamment des contrats de services et des contrats de licence, et elle offre des conseils sur les enjeux de propriété intellectuelle dans le cadre de transactions. On la sollicite souvent pour faire de la recherche et préparer des avis en matière de droit réglementaire commercial, notamment en ce qui concerne les pratiques de publicité et de marketing (sites Web, vente en ligne et par l'entremise d'applications mobiles, protection de la propriété intellectuelle sur Internet, etc.), l'étiquetage et l'emballage, les biens de consommation et la *Charte de la langue française*.

Clara s'est forgé une expertise dans la protection, au pays et à l'étranger, des marques de commerce de nos clients et leur prodigue des conseils sur l'exploitation et la contrefaçon de marques de commerce. Elle prépare et traite des demandes d'enregistrement de marques de commerce et rédige des avis sur la disponibilité, la possibilité d'enregistrement, la validité et la contrefaçon de marques. Elle conseille en outre des clients sur l'enregistrement et la protection des droits d'auteur et les épaule également relativement à d'autres types de différends en matière de propriété intellectuelle. En plus de fournir un soutien et des conseils stratégiques quant aux fondement des affaires liées aux marques de commerce au Canada, Clara gère des procédures d'opposition et d'annulation complexes.

Présentations & Publications

- Autrice, « Québec's new language law changes: Is your business compliant? », article de BLG, juin 2025
- Autrice, « Québec propose des modifications aux exigences du projet de loi 96 : Partie I Inscriptions sur les produits », article de BLG, février 2024
- Autrice, « Québec propose des modifications aux exigences du projet de loi 96 : Partie II Affichage public », article de BLG, février 2024
- Autrice, « Charte de la langue française : changements relatifs aux marques de commerce au Québec », article de BLG, juillet 2022
- Autrice, « Le projet de loi 96 : Nouvelles obligations en matière de langue du travail, des affaires, des contrats et bien plus », article de BLG, mai 2022
- Autrice, « Le Canada modifie les règles concernant les demandes de prolongations de délai en matière d'examen de marques de commerce », article de BLG, janvier 2020

À l'extérieur de BLG

Activités professionnelles

- Membre, Barreau du Québec
- Membre, Jeune Barreau de Montréal
- Membre, Institut de la propriété intellectuelle du Canada (IPIC)
- Membre, International Trademark Association (INTA)

Activités communautaires

• Comité organisateur du Juritour (en collaboration avec Fibrose kystique Canada du Québec)

Admission au Barreau et formation

- Québec, 2015
- J.D., Université de Sherbrooke, 2014
- LL. L. (avec distinction), Université d'Ottawa, 2013

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger



pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

© 2025 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.